ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

Perspectives PLURIELLES

Revue scientifique

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

N°3 – Août 2026

TOME I

Arts, Lettres et Langues

Éditeur :

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome I
(Arts, Lettres et Langues)

N°3 — Août 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01
Contact : +225 0757504341
https://perspectivesplurielles.net/
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=24999

SJIFactor

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

HAL science ouverte	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de *Perspectives Plurielles* prolonge la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et confirme la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire désormais solidement établi. L'ampleur des contributions reçues, la diversité des laboratoires et des institutions représentés, ainsi que l'exigence maintenue de l'évaluation par les pairs ont conduit le comité de rédaction à reconduire, en l'approfondissant, le choix opéré lors de la précédente livraison : le numéro paraît en deux tomes, le second se déployant lui-même en deux séries. Cette architecture respecte l'identité de chaque grand champ disciplinaire tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble les travaux relevant des Arts, Lettres et Langues : littératures africaine, francophone, hispanique et anglophone, sémiotique, sociolinguistique et analyse du discours, didactique des langues, lexicologie et terminologie, études culturelles et postcoloniales. Le Tome II, consacré aux Sciences Humaines et Sociales, se déploie en deux séries. La série 1, « Territoires, sociétés et développement », réunit les recherches en géographie humaine et physique, en aménagement du territoire, en sociologie, en économie et en développement. La série 2, « Savoirs, éducation et représentations », accueille les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie et les études culturelles.

La diversité des terrains étudiés : Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Guinée, Niger, Cameroun, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo, illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'en dégagent : la résilience environnementale et sanitaire des territoires, les recompositions urbaines et foncières, la gouvernance des ressources naturelles et des biens communs, l'inscription du numérique dans les pratiques sociales et politiques, les transformations des systèmes éducatifs, ainsi que la place des savoirs endogènes dans la régulation des sociétés contemporaines.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :
M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann Michel, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) KOUAMÉ Koaténin, Université Alassane Ouattara
Dr KONAN Aya Suzanne, Université Alassane Ouattara
Dr AKABLAH Tchoumou Léopold, Université Alassane Ouattara
Dr Kouamé Alain SARAKA, Université Alassane Ouattara
Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME, Université Alassane Ouattara
Dr Kouakou Camille GOLI, Université Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre KAMDEM, Université de Poitiers, France ;
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël OURA, Université Alassane Ouattara-CRD, Côte d'Ivoire ;
Prof. Atta Jacob BRINDOUMI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. SOW Ndioro, Université Gaston Berger, Sénégal ;
Prof. Fabio VITI, Université Aix-Marseille, France ;
Prof. François LAMBOTTE, Université Catholique de Louvain, Belgique
Prof. Konan Arsène KANGA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Kacou GOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;
Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Eveno Emmanuel, Université Toulouse Jean-Jaurès, France ;
Prof. Kouakou Désiré M'BRAH, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Göbel Christof, Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico, Mexique ;
Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Jean Joêl BAHI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Koffi Syntor KONAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

Littératures et théorie littéraire

Kodjo TETEKPOR, Yélian Constant AGUESSY et Emmanuel Kofi-Botsoe NKONU

1. L'écriture féminine : acte de subversion et de refondation identitaire dans *C'est le soleil qui m'a brûlée* de Beyala et *Le Baobab fou* de Ken Bugul 1-16

RAZAFIMAMONJY Georges Joseph et RAKOTOMALALA Jean Robert

2. Texte littéraire et carré sémiotique : le blason du corps féminin dans un distique de P.-J. Toulet 17-30

N'Dri Hubert KOUAKOU

3. Le conte africain, creuset de l'intégration sociale : vertus, anti-modèles et transmission éthique 31-45

Stephen Asamane ABIRE et Félicité BIHOUN

4. La satire de la démagogie politique des leaders postcoloniaux dans *Les petits garçons naissent aussi des étoiles* d'Emmanuel Dongala 46-56

Serge Lazare OUEDRAOGO

5. A Critical Analysis of Gynocentrism in "The Story of an Hour" by Kate Chopin.....57-72

Victor Terfa ATSAAM

6. Effects of Traditional Practices on Marital Union: Plural Perspectives in French and Francophone Novels 73-88

MENGUE MOUYOMBI Melissa Christel

7. Filiation et transfert entre récit de voyage et guide touristique : le cas d'*Un mois au Congo* de Georges Gevers et du *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*.....89-104

Fayza BOUMDINE

8. Émancipation féminine et théorie du genre : étude croisée des œuvres d'Olympe de Gouges, de Madame de Genlis et de Germaine de Staël 105-123

Oumar MANGANE

9. Poética de la historia y de la denuncia social en *Noticias felices en aviones de papel* de Juan Marsé 124-138

Abdoulaye NDIAYE

10. Mental Health and Language in "The Yellow Wallpaper" (1892) by Charlotte Perkins Gilman 139-149

Sémiotique, civilisations et études culturelles

YAPI Kouassi Michel et ASSEMIEN Viviane épouse ADIKO

11. Las luchas pasadas, presentes y vanguardistas como signos de identidad de las mujeres de Costa de Marfil y Haití.....150-165

LALEKOU Kouakou Laurent

12. América Latina y África negra, entre independencia y neocolonización 166-176

KONAN Kouakou Gildas

13. Les configurations passionnelles de l'exil intérieur dans *Carnet de doute* de Josué Guébo 177-193

GUEYE Jocelyne Tchenondey

14. Sémiotique de la culture africaine dans *Le Testament* de Mathurin Goli Bi Irié 194-207

Togo DAH

15. Soin par les objets : pour une sémio-thérapie africaine.....208-222

Sciences du langage, linguistique et didactique

Ana Maria DJE COULIBALY

16. El español como herramienta estratégica para el desarrollo turístico en Costa de Marfil: retos, oportunidades y perspectivas 223-241

KOFFI Kouadio

17. Zur Analyse des Wortschatzes des Kiezdeutschen und des Nouchi: Komposita und Derivate in zwei Multiethnolekten 242-258

Abauh Lori Joann Espoir KOUAME

18. L'hybridité linguistique du coupé-décalé : entre poétique et construction d'une mémoire collective ivoirienne 259-272

Evrard MBADINGA et Jeannette Yolande MBONDZI

19. Analyse des leviers thématiques des réactions du député Séraphin Akure-Davain aux déclarations de politique générale des Premiers ministres gabonais (2020-2023).....273-286

Kouadio Janvier YAO et Adama YÉO

20. Le discours rapporté : entre mémoire des voix autres et construction de l'identité discursive du locuteur 287-299

Nalieguinmin Orokya KONE et Kouassi KPANGUI

21. Jean-Marie Adiaffi à travers le prisme du concept littéraire « n'zassa » dans *D'éclairs et de foudres* 300-315

Gloire Celine ESSOLA OBAME

22. Construction d'une posture offensive : l'attaque comme alternative discursive face à l'hégémonie politique dans les discours des candidats à l'élection présidentielle de 2023 au Gabon.....316-330

MITSIEKE Jeriel Dominique

23. Terminologie médicale traditionnelle chez les Adouma du Gabon : le cas des maux d'estomac 331-347

Michelle Nadia ESSOMEYO OBIANG

24. L'influence du français dans la terminologie de la santé en pays fang : le cas de la sinusite.....348-359

MABICKA Pierre Ghislain

25. Stratégies discursives de la violence verbale dans les interactions numériques au Gabon : une approche pragmatique mixte 360-378

ISSN : 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

LE DISCOURS RAPPORTÉ : ENTRE MÉMOIRE DES VOIX AUTRES ET CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ DISCURSIVE DU LOCUTEUR

REPORTED SPEECH: BETWEEN THE MEMORY OF OTHER VOICES AND THE CONSTRUCTION OF THE SPEAKER'S DISCURSIVE IDENTITY

Kouadio Janvier YAO
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) / Grammaire et linguistique du français
E-mail : janvieryaok@gmail.com
Adama YÉO
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) / Grammaire et linguistique du français
E-mail : yeodetiepe@gmail.com

Résumé : *Cet article s'intéresse au discours rapporté comme un dispositif énonciatif de rencontre entre la parole du locuteur et les voix autres qui traversent son discours. Il se propose d'analyser, dès lors, le discours rapporté dans sa double fonction de mémoire des voix autres et de construction de l'identité discursive du locuteur. À partir de dix extraits du roman Quand on refuse on dit non de Ahmadou Kourouma et de deux extraits d'article de journal, l'étude examine les différentes formes du discours rapporté en s'intéressant notamment aux procédés de citation, de reformulation et contextualisation des propos rapportés. L'analyse montre que le discours rapporté ne relève pas d'une simple reproduction des paroles antérieures : il assure leur conversation, leur réactualisation dans un nouvel espace discursif, tout en les soumettant à des opérations de configuration. Les résultats mettent, également, en évidence que le rapport aux voix autres participe à la construction d'identité discursive du locuteur. Celui-ci se définit par les voix qu'il convoque, les positions auxquelles il s'associe, mais aussi par celles dont il se distancie. Le discours rapporté apparaît comme un lieu de co-construction de mémoire discursive et de l'identité discursive, où la présence de l'autre contribue à l'affirmation de soi. Cette perspective permet de mieux comprendre les mécanismes par lesquels le locuteur construit sa position dans l'espace discursif tout en assurant la pérennisation des voix qui l'ont précédé.*

Mots-clés : *discours rapporté, voix autres, mémoire discursive, pérennisation, identité discursive, locuteur.*

Abstract: *This article examines reported speech as an enunciative mechanism where the speaker's words meet the other voices permeating their discourse. It aims to analyze reported speech in its dual function: as a repository of other voices and as a means of constructing the speaker's discursive identity. Drawing on ten excerpts from Ahmadou Kourouma's novel Quand on refuse on dit non and two newspaper article excerpts, the study investigates various forms of reported speech, focusing specifically on the processes of quoting, reformulating, and contextualizing reported remarks. The analysis demonstrates that reported speech is not merely a reproduction of prior utterances; rather, it sustains and reactivates them within a new discursive space, while subjecting them to processes of reconfiguration. The findings also highlight that the relationship with other voices contributes to the construction of the speaker's discursive identity. The speaker defines themselves through the voices they invoke and the positions they align with, as well as those from which they distance themselves. Reported speech emerges as a site for the co-construction of discursive memory and identity, where the presence of the "other" contributes to self-assertion. This perspective offers insight into the mechanisms by which speakers establish their position within the discursive space while ensuring the continuity of the voices that preceded them.*

Keywords: *reported speech, other voice, discursive memory, preservation, discursive identity speaker.*

Introduction

Le discours rapporté (désormais DR) est un phénomène bien connu. Il est défini comme un procédé de décontextualisation et de recontextualisation des dires autres. Autrement dit, il est le fait d'un énonciateur « qui mutile les paroles de quelqu'un, les arrache du contexte où elles étaient significatives » (L. Ruiz de Zarobe, 2016, p. 33) pour les intégrer dans un nouveau contexte énonciatif. Joseph Adje Anoh précise que « rapporter le discours d'autrui équivaut à l'extraire de son contexte historique pour le replacer dans un nouvel environnement énonciatif. Les propos rapportés sont ainsi extirpés d'une énonciation antérieure dont l'énonciation en cours ne retient aucun élément contextuel ». (J. A. Anoh, 2011, p. 6) Le discours rapporté consiste, alors, à retrancher une partie d'une énonciation passée ou le tout et à l'insérer dans une énonciation présente. Dans ce présent article intitulé « Le discours rapporté : entre mémoire des voix autres et construction de l'identité discursive du locuteur », la réflexion porte sur quelques finalités du discours rapporté. Elle répond aux questions : Pourquoi recontextualiser des dires autres ? Par quel moyen le locuteur conserve-t-il des discours antérieurement prononcés ? Quel est l'intérêt pour le locuteur à citer les dires autres dans son énonciation ? Partant de ces questions de recherche, nous formulons l'hypothèse selon laquelle le DR, loin de constituer une simple reproduction de paroles antérieures, participe à la pérennisation des dires autres et à la construction de l'identité discursive du locuteur-citant. Ainsi, l'objectif, dans ce présent travail, est de montrer que rapporter le discours d'autrui, c'est le pérenniser d'une part, et d'autre part, s'en servir pour affirmer son identité discursive. Notre étude porte sur un corpus constitué de dix extraits du roman, *Quand on refuse on dit non*, d'Ahmadou Kourouma et de deux extraits d'article de presse écrite ivoirienne. À partir de ces occurrences, il s'agit d'examiner les différentes formes de représentation du discours autre et les fonctions qu'elles remplissent dans le récit. Une attention particulière sera accordée aux procédés par lesquels les paroles antérieures sont conservées ou reformulées, ainsi qu'aux marques linguistiques permettant au locuteur-citant de manifester son adhésion, sa distance ou son positionnement à l'égard du dire rapporté. Pour mener cette analyse, nous nous appuyons sur les travaux de Jacqueline Authier-Revuz relatifs à l'hétérogénéité énonciative et la représentation du discours autre, en particulier sur la distinction entre « faire usage » et « faire mention » des mots (J. Authier-Revuz, 1992, p 40). La distinction entre « faire usage » et « faire mention » des mots permet notamment de comprendre les différentes relations que le locuteur entretient avec les paroles qu'il convoque. Faire usage des mots revient à les mobiliser pour produire un énoncé et transmettre un contenu, tandis que faire mention des mots consiste à prendre le dire lui-même comme objet du discours, en attirant l'attention sur sa formulation, sa matérialité ou son caractère autre. Cette distinction permet d'analyser la façon dont le discours rapporté conserve certaines traces du dire antérieur tout en favorisant son

intégration dans un nouveau discours. Cette approche est complétée par les apports de la polyphonie énonciative d'Oswald Ducrot (1984, p. 171-172) afin de rendre compte de la pluralité des voix qui traversent le texte et des relations qu'elles entretiennent avec la voix du locuteur citant. L'analyse des dix extraits de *Quand on refuse on dit non* et des deux extraits d'article de presse écrite permettra ainsi de mettre en évidence les procédés linguistiques et discursifs par lesquels la parole autre est à la fois conservée, transformée et réinvestie dans la construction du sens et de l'identité discursive. Ainsi présenté, l'article s'articule autour de deux axes principaux. Il s'agit d'une partie théorique et d'une partie réservée à la discussion.

1. Approches définitionnelles

Avant de montrer le DR comme un procédé linguistique de pérennisation des dires autres et de représentation de soi, quelques précisions terminologiques s'imposent pour mieux situer le cadre de la présente analyse. Ainsi, dans cette première partie du travail, nous revisitons la notion de « discours rapporté » ainsi que chaque terme qui la compose.

1.1. Le discours rapporté

Le discours rapporté se définit comme une mise en relation de deux énonciations : une énonciation citante qui intègre une énonciation citée. Selon Laurence Rosier, le discours rapporté couvre toutes « les formes linguistiques permettant de rapporter ou de représenter, sous une forme directe ou indirecte, le discours d'autrui (il a dit que) ou son propre discours (je lui ai dit que) » (L. Rosier, 2008, p. 3). Il est le fait qu'un locuteur, au moyen des marques typographiques ou non, intègre un discours passé dans son énonciation. Joseph Adjé Anoh le définit alors comme « tout procédé énonciatif qui permet à un locuteur (L) au moyen de divers éléments linguistiques et typographiques), de faire mention ou d'introduire, de manière explicite ou non, une ou plusieurs énonciations (E) (qui peuvent être des propos d'autrui mais aussi ses propres propos, tenus antérieurement), dans l'énonciation en cours. » (J. A. Anoh, 2011, p. 69). Le DR se présente donc sous plusieurs formes (discours direct, discours indirect, discours indirect libre ou direct libre, etc.) fonctionnant, chacune, de manière spécifique. Dans cette contribution, nous entendons par DR, des paroles antérieurement prononcées dont un locuteur fait usage explicitement ou non dans son énonciation en cours. Peuvent être considérées comme relevant du DR les extraits de presse écrite ivoirienne ci-dessous :

> *(1) « La conjoncture internationale actuelle, marquée par les tensions géopolitiques, l'inflation ou encore la perturbation dans les chaînes d'approvisionnement, nous rappelle, avec force, que l'Afrique doit œuvrer davantage à réduire sa dépendance et asseoir sa souveraineté économique et financière. Par conséquent, nos efforts doivent également se concentrer sur la mobilisation de nos propres ressources, qui devraient être orientées vers l'investissement productif sur le sol*

> *africain, afin que celui-ci devienne un moteur de croissance durable et de prospérité partagée », a exhorté le Président Alassane Ouattara. (Le mandat n°4332 du mercredi 13 et jeudi 14 mai 2026 p. 2)*
>
> *(2) Le Président Ouattara a aussi fait savoir que la conjoncture internationale actuelle, marquée par les tensions géopolitiques, l'inflation ou encore la perturbation dans les chaînes d'approvisionnement, rappelle, avec force, que l'Afrique doit œuvrer davantage à réduire sa dépendance et asseoir sa souveraineté économique et financière. (Fraternité Matin n° 18 404 du mercredi 13 et jeudi 14 mai 2026 p. 2)*

Les séquences (1) et (2) ci-dessus sont des extraits de deux journaux ivoiriens : Le mandat et Fraternité matin. Ces séquences représentent les mêmes propos, les paroles du « Président Alassane Ouattara », avec deux modalités discursives différentes : le discours direct (désormais DD) en (1) et le discours indirect (désormais DI) en (2). Elles montrent que le locuteur-citant choisit les paroles qu'il rapporte, les modalités avec lesquelles il introduit les dires autres dans son discours. Celui-ci peut faire mention des discours autres comme en (1) ou les traduire (faire usage) comme en (2). Autrement dit, dans l'extrait (1), le locuteur-citant conserve une trace reconnaissable de la parole initiale, il cite et encadre le dire autre avec les guillemets qui le mettent en relief, tandis que dans l'extrait (2), la parole antérieure est reformulée et incorporée au nouveau discours. En un mot, ces deux séquences montrent que le DR présente plusieurs modalités : le discours direct, le discours indirect, le discours indirect libre, pour ne citer que ces formes canoniques, et que « nous rapportons toujours à des degrés divers de l'autre dans notre discours » (L. Rosier, 1999, p. 57) pour des buts précis.

1.2. Le terme « discours »

Le terme « discours » est un emprunt au latin *discursus* du verbe *discurere*. Il se définit comme l'actualisation de la langue en « parole ». Oswald Ducrot l'appréhende comme « l'existence donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après » (O. Ducrot, 1984, p. 179). Pour lui, le discours est une énonciation produite en un moment unique. Selon Emile Benveniste, c'est la manifestation de l'énonciation à chaque fois que quelqu'un parle, le discours est « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (E. Benveniste,1974, p. 80). Le discours renvoie ainsi à toute mise en forme parlée ou écrite de la pensée. Il est un énoncé considéré dans sa dimension interactive, son pouvoir d'action sur autrui, son inscription dans une situation d'énonciation. Gilles Siouffi et Van Raemdonck renchérissent sur ces acceptions en soutenant que le discours est « tout ce qui est produit par quelqu'un qui le dit, dans un certain lieu, à un certain moment, dans certaines circonstances » (G. Siouffi et V. Raemdonck, 2009, p. 114), c'est-à-dire le produit fini de l'acte de parole. Le discours désigne donc toutes paroles prononcées par un locuteur dans un contexte situationnel précis.

1.3. Le terme « rapporté »

La problématique du discours rapporté prend en compte l'activité du locuteur-rapporteur qui fait usage du discours autre dans son énonciation. Cette activité particulière du rapporteur est mise en relief à travers le terme « rapporté » défini par Laurence Rosier en ces mots : « Rapporter signifie donc à la fois citer, c'est-à-dire reproduire intégralement un segment dit ou écrit, mais aussi résumer, reformuler, voire évoquer ou interpréter un discours » (L. Rosier, 2008, p. 3). Rapporter s'entend comme produire à nouveau ce qui avait préalablement existé ou avait été dit, et suggère l'idée d'antériorité, l'idée de reprise d'un discours passé dans un cadre énonciatif présent. Dès lors, rapporter suppose le déplacement d'un discours du contexte dans lequel il a été réalisé et son insertion dans un nouvel espace énonciatif. Voyons ce fait dans l'extrait ci-dessous :

> *(3) Moi, petit Birahima, j'ai déjà dit que je suis un Dioula comme mon patron Fofana et comme mon maître Haïdara. (Quand on refuse on dit non : 18)*

Dans l'extrait ci-dessus, la partie en gras est le discours antérieur. Il est, ici, rapporté. Ce discours est présenté comme un évènement antérieur à la séquence verbale : « Moi, petit Birahima, j'ai déjà dit... » qui constitue le contexte situationnel nouveau. L'interprétation de la phrase en gras « je suis un Dioula comme mon patron Fofana et comme mon maître Haïdara » comme antérieure est rendue possible grâce à l'emploi du passé composé « ai dit » dans le discours citant « Moi, petit Birahima, j'ai déjà dit » renforcé par l'adverbe « déjà ». « J'ai déjà dit » signifie « j'ai dit cela auparavant ». Ainsi, « je suis un Dioula comme mon patron Fofana et comme mon maître Haïdara. » se comprend comme un discours antérieur que le locuteur Birahima reprend dans son énonciation en cours de réalisation.

2. Mémoire des voix autres et pérennisation de discours

Partant de la conception ducrotienne, indiquée un peu plus haut, qui perçoit le discours comme des paroles prononcées à un moment unique, rapporter un discours revient à redonner vie à des propos qui, en principe, n'existent plus. Cette acception souligne l'intervention de la « mémoire », notion qu'il va falloir revisiter, dans cette partie de l'étude.

2.1. La notion de mémoire

La notion de « mémoire » est une notion polysémique. Elle désigne la faculté mentale ou un dispositif informatique et s'appréhende comme le processus par lequel des individus ou des systèmes artificiels acquièrent et rappellent des informations antérieures. C'est Jean-Jacques Courtine qui, à travers un article, introduit la notion de mémoire discursive dans l'analyse du discours. Il insiste sur « l'existence historique de l'énoncé » Pour lui, un énoncé présent entretient des rapports de répétition, de transformation, de réfutation, de dénégation ou d'oubli avec des discours antérieurs. (J. J. Courtine, 1981, pp. 52-53). L'importance de

cette notion dans l'approche du discours rapporté et la mémoire n'échappe pas aussi à Marie-Anne Paveau. A travers une étude, cette linguiste tente de montrer comment des savoirs, des croyances, des mots et des discours antérieurs sont transmis, activés et transformés dans les productions langagières. Elle y examine explicitement le rapport entre mémoire, cognition et analyse du discours. Dans son analyse la mémoire apparaît comme une dimension à la fois collective, historique, cognitive et discursive, c'est-à-dire non comme un simple entrepôt mental individuel, mais comme un ensemble de ressources de sens circulant entre les locuteurs, les discours antérieurs et les artefacts culturels. (M. A. Paveau , 2006, p. 85-86) Pour être plus explicite, l'on dira que la mémoire est la capacité de l'esprit à enregistrer, à conserver et à rappeler les expériences passées. Elle permet de se souvenir des faits antérieurs comme le souligne Paul Ricoeur : « nous n'avons pas d'autre ressource, concernant la référence au passé, que la mémoire elle-même » (P. Ricoeur, 2000, p. 26). La mémoire intervient dans la reprise des discours antérieurs en ce sens qu'elle permet la « représentation d'une chose antérieure perçue, acquise ou apprise » (P. Ricoeur, 2000, p. 8). Cette définition conduit à aborder, également, la notion de « mémoire discursive » pour plus de clarté.

2.2. La mémoire discursive

Il faut entendre par « mémoire discursive », l'inscription dans la matérialité discursive, des mots et des formulations qui jouent le rôle de déclencheurs mémoriels. Selon Jean-Jacques Courtine, « La notion de mémoire discursive concerne *l'existence historique de l'énoncé* au sein de pratiques discursives réglées par des appareils idéologiques […] » (J. J. Courtine,1981, p. 53) Autrement dit, la mémoire discursive est le fait que toute production langagière fait entendre des formulations antérieures, du discours déjà-tenu. Elle renvoie à la représentation des énoncés passés. Marie-Anne Paveau soutient : « On parle de mémoire discursive quand les discours s'intègrent par des marques repérables, dans des domaines de mémoire associés, c'est-à-dire développent des lieux mémoriels de formulation, répétition ou au contraire d'oubli et de déni par rapport à des "formulation-origines" » (M. A. Paveau et *al*.,2011, pp. 13-14). Elle permet à un locuteur de se remémorer un énoncé et de l'inscrire dans son discours, mais aussi de l'associer à d'autres énoncés stockés en mémoire. En un mot, la mémoire discursive est liée à l'idée que tout discours est traversé par du déjà-dit. Elle est le fait que le discours en cours renvoie à une représentation discursive qui lui est antérieure. Dans le cadre de l'analyse du discours rapporté, la mémoire discursive s'observe comme une survivance donnée à un discours antérieur.

2.3. Le discours rapporté comme discours antérieur mémorisé

Le DR, on l'a vu, est la reprise d'un discours antérieur dans un discours présent. Cette acception montre le discours représenté comme un « évènement » enregistré et stocké en mémoire, puis réactualisé dans une autre énonciation. Voyons ce fait dans les extraits (4), (5) et (6) ci-après :

> *(4) J'ai dit à Fanta qu'avec mes dictionnaires je pourrais tout comprendre. Mais comment conserver tout ce qu'elle dirait ? Je me suis directement adressé à Fanta : « Comment faire pour retenir tout ce que tu diras ? » ai-je demandé. Elle s'arrêta au milieu de la route, décrocha le sac touareg de son épaule et le fouilla longtemps. Elle en sortit d'abord un peigne, puis une petite bouteille de parfum, puis d'autres objets et enfin un petit magnétophone. Elle me le tendit. « Avec ça, tu pourras enregistrer nos conversations au cours du voyage. » Je pris le petit appareil. (Quand on refuse on dit non : 43)*

Dans l'extrait ci-dessus, la séquence entre les guillemets est un discours rapporté sur lequel porte l'analyse. Ici, le narrateur Birahima est préoccupé par le fait qu'il n'arrive pas à retenir les enseignements de Fanta, son interlocutrice. Son souhait est de pouvoir mémoriser les paroles de Fanta pour les utiliser ultérieurement. Le discours direct « Avec ça, tu pourras enregistrer nos conversations au cours du voyage. », réponse de Fanta, atteste l'idée selon laquelle le discours est une énonciation qui se produit en un moment unique et n'existe plus. Fanta, pour aider Birahima, lui donne un « magnétophone », un dispositif artificiel qui permettra à Birahima d'enregistrer, de réécouter le discours prononcé, mais également, de le mémoriser comme l'indique l'extrait suivant :

> *(5) Je lui ai demandé de répéter les propos de Samory. « Samory a affirmé que l'on dit non quand on refuse, quand on ne veut pas. » Je suis resté pensif un instant, répétant sans cesse : « Non… non… non… » (Quand on refuse on dit non : 15)*

Dans l'extrait (5), le discours rapporté, « l'on dit non quand on refuse, quand on ne veut pas », constitue une actualisation de la mémoire discursive de Fanta. Il s'agit, ici, des propos antérieurs de Samory, des propos bien mémorisés par Fanta et réactualisés dans cet extrait. Birahima, tout comme son interlocutrice Fanta, essaie de retenir ces propos de Samory : « Je suis resté pensif un instant, répétant sans cesse ». La répétition, trois fois, du terme « Non » traduit l'adhésion de Birahima à ce point de vue, mais également de son envie de mémoriser ce discours. Autrement dit, ces répétitions présentent une situation de récitation de leçon dans laquelle Birahima tente d'apprendre le discours par cœur. Nos propos sont soutenus par cette déclaration du narrateur Birahima :

> *(6) Moi, j'étais en train de réfléchir à tout ce que Fanta sortait de sa tête remplie de choses merveilleuses. C'était trop pour moi qui l'écoutais et l'enregistrais. C'était trop pour ma tête de petit oiseau. (Quand on refuse on dit non : 61)*

En (6), le discours rapporté fait donc appel à la mémoire. Autrement dit, la réalisation du DR suit un processus dans lequel intervient la mémoire ; le DR est une parole entendue, mémorisée, puis réactualisée par le locuteur-citant.

2.4. Le discours rapporté ou la pérennisation de discours

La pérennisation est un nom déverbal formé sur le verbe « pérenniser », dérivé du latin *perennis*, de per, « par » et annus, « an, année ». Employée dans des

contextes où l'on parle de continuité, de durabilité, la pérennisation indique l'action de rendre quelque chose plus durable dans le temps. Cette action s'observe dans le cadre du DR qui consiste à répéter un discours antérieur dans un espace énonciatif présent. En guise d'illustration, considérons les extraits ci-dessous :

> *(7) Le père avait acheté la terre à des Bétés quinze ans plus tôt. Depuis quinze ans, il cultivait la même plantation. Le président Houphouët avait dit que la terre appartenait à celui qui la cultivait. Le père avait quand même donné de l'argent aux autochtones. La terre lui appartenait donc deux fois : il l'avait achetée et il l'avait cultivée. (Quand on refuse on dit non : 61)*
>
> *(8) Houphouët-Boigny proclama haut et fort que la terre ivoirienne appartenait à l'État ivoirien et à personne d'autre. Et cette terre appartiendrait définitivement à celui qui la mettrait en valeur. (Quand on refuse on dit non : 89)*

Dans les extraits (7) et (8), les constructions « avait dit que » et « proclama haut et fort que » inscrivent respectivement les énoncés « la terre appartenait à celui qui la cultivait » et « la terre ivoirienne appartenait à l'État ivoirien et à personne d'autre. Et cette terre appartiendrait définitivement à celui qui la mettrait en valeur » dans un passé discursif. Il s'agit de la parole, « la terre appartient à celui qui la cultive », proférée par Félix Houphouët-Boigny « en 1962-1963 dans le contexte de la politique foncière ivoirienne » (J.P. CHAUVEAU, 2009, p. 119), ici, représentés au discours indirect avec des transformations. Dans l'extrait (8), les transformations sont l'ajout des adverbes « haut et fort, définitivement » et des adjectives qualificatifs « ivoirienne, ivoirien » des adjectifs indéfinis « personne d'autre » et l'emploi du conditionnel « appartiendrait, mettrait ». Cette énonciation unique, produite à un moment unique comme le dit Oswald Ducrot : « Existence est donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après. » (O. Ducrot, 1984, p. 179), est convoquée et réactualisée dans ces extraits de *Quand on refuse on dit non* paru en 2004 qui lui assurent une continuité mémorielle. Ce discours, en plus de s'inscrire dans la mémoire discursive du narrateur Birahima, est mis à la disposition d'autres générations, présentes et futures, qui pourraient s'en servir. Rapporter donc le discours d'autrui revient à lui donner un caractère continu. C'est préserver des paroles prononcées, transmettre des mémoires collectives.

De ce qui précède, il ressort que les propos antérieurs qu'un locuteur représente, dans son énonciation en cours, sont des paroles déjà entendues et mémorisées. Leur réutilisation répond à la volonté du locuteur de les conserver dans le temps, mais également, pour construire sa propre voix.

3. Le discours rapporté comme procédé de construction identitaire

Le DR se présente comme un déjà-dit enregistré dont un locuteur se sert pour s'exprimer, pour mener son argumentation. Il est le fait d'un locuteur qui intègre,

dans son énonciation en cours, un discours antérieur dont il reprend, commente ou conteste. Le DR introduit une forme de polyphonie et se perçoit, dès lors, comme un outil de construction d'identité discursive du locuteur-citant, notion qui intéresse dans cette partie de l'analyse.

3.1. La notion d'identité discursive

Par « identité discursive », il faut entendre « représentation de soi », « image de soi », « ethos », « identité verbale », etc. Cette notion indique l'image qu'un locuteur donne, implicitement, de lui, à travers son discours. Selon Ruth Amossy, « l'identité (discursive) n'est pas une essence qui se traduit sur un mode plus ou moins authentique et qu'on peut exhiber ou au contraire dissimuler pour des besoins stratégiques […], mais une *construction verbale effectuée dans l'échange* » (R. Amossy, 2010, p. 210). L'identité discursive se comprend comme une certaine représentation de soi que tout locuteur, énonçant, active chez l'interprète. Elle est l'instance subjective qui se laisse percevoir à travers la manière de parler. Dominique Maingueneau soutient que « l'éthos », pour reprendre ses termes, est une partie prenante de la scène d'énonciation :

> *ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu réel appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire. (D. Maingueneau,1999, p. 138).*

La notion de l'identité discursive, en un mot, est l'image qu'un énonciateur construit de lui-même à travers ses positions vis-à-vis des discours déjà entendus, l'image qu'il laisse aux destinataires à travers son discours.

3.2. Le discours rapporté comme indicateur d'identité

Le « discours rapporté » a été défini *supra* comme le mécanisme de reprise de parole qui permet à tout locuteur de convoquer un déjà-dit et de le faire dialoguer avec son point de vue actuel. Ainsi, le DR fonctionne comme un marqueur qui permet au locuteur de se définir, d'afficher sa particularité. Jacqueline Authier-Revuz précise qu'« un énonciateur *représente des discours autres* convoqués pour, en vue de « faire quelque chose » (valider, raconter…) et, *ce faisant, il se présente lui-même*, identifié par rapport à ces autres. » (J. Authier-Revuz, 2020, p. 479) Considérons l'extrait ci-dessous :

> *(9) Houphouët-Boigny a évité un complot en créant son propre complot et en torturant les cadres du Nord. Donc il a évité des charniers. Donc il a bien fait. Faforo (cul de mon père) ! L'industriel américain Ford a dit : « On n'est pas un grand homme par ce qu'on réalise soi-même ou par ce qu'on sait faire, mais par la qualité des personnes dont on sait s'entourer. » Houphouët-Boigny fut un grand homme durant les premières années de l'indépendance du pays. (Quand on refuse on dit non : 88)*

Dans l'extrait (9), le personnage-narrateur parle de la gestion du pouvoir politique faite par Houphouët-Boigny, ses résolutions face à certaines grandes difficultés. Il qualifie de « bien » la stratégie d'Houphouët-Boigny qui consiste à empêcher des crises. Il exprime son admiration pour Houphouët-Boigny comme l'indique le contexte du discours rapporté : « Donc, il a évité des charniers. Donc il a bien fait », « Houphouët-Boigny fut un grand homme durant les premières années de l'indépendance du pays ». Il justifie ses jugements avec les dires de « l'industriel américain Ford ». Ici, l'on voit le narrateur Birahima qui, approuvant la stratégie d'Houphouët-Boigny, intègre la voix d'un locuteur socialement important, la voix de « l'industriel américain Ford ». Cette voix autre à laquelle il s'associe, renforce sa position. Le discours rapporté constitue ainsi un savoir discursif dont Birahima fait appel pour donner sens à son énoncé, à ses jugements. Le locuteur Birahima s'exprime à partir d'un discours préexistant. Ses jugements sont influencés par ce discours qu'il a déjà entendu. Ainsi, comme le soutient Ruth Amossy : « la construction verbale d'une image de soi se fait toujours à partir de représentations préexistantes qui circulent dans l'interdiscours. » (R. Amossy, 2014, pp. 23-24), le discours rapporté, dans cet extrait, se présente donc comme l'élément qui oriente l'énonciation de Birahima et contribue à la construction de son identité discursive.

3.3. Le discours rapporté et l'identité discursive du locuteur-citant

Le DR, on le voit, fait intervenir une parole antérieure appartenant à la mémoire discursive du locuteur. Il permet au locuteur-rapporteur de reprendre les paroles antérieures, de les confirmer, de les contester ou de s'en distancier. Autrement dit, le discours rapporté peut au locuteur-rapporteur d'interpréter des paroles d'autrui dans son propre énoncé, de s'approprier la voix d'autrui ou de signaler son appartenance idéologique. De ce fait, rapporter des paroles d'autrui dans une nouvelle situation communicationnelle, participe de la construction d'une certaine image de soi. Examinons ce fait dans la séquence ci-dessous :

> *(10) C'était toute la Côte d'Ivoire qui était sur les routes comme une bande de magnans (grosses fourmis noires qui se dispersent quand on met le pied sur la bande). Surtout les femmes. Elles portaient toutes sur la tête un plat émaillé ou un seau en plastique. Ça contenait des pagnes empilés et d'autres maigres objets personnels qu'elles avaient pu sauver à la hâte. Elles étaient suivies par leurs enfants en bas âge et certaines avaient au dos, serré fortement dans un pagne, leur dernier bébé. Les bébés piaillaient comme des oiseaux pris au piège. C'était bien fait pour le peuple ivoirien ! Il goûtait ce que vivait le peuple libérien depuis cinq ans. Les politiciens ivoiriens aidaient ces criminels de voyous de chefs de guerre libériens. J'ai demandé à Fanta si c'était mérité pour le peuple ivoirien. Elle a répondu : « Mon père, ton maître Youssouf, a dit que l'omniprésent au ciel, Allah, n'agit jamais sans raison. Toute épreuve pour un peuple ou bien sert à purger des fautes ou bien signifie la promesse d'un immense bonheur. Ce bonheur immense, pour le peuple ivoirien, pourrait être simplement la*

> *démocratie. La démocratie est l'abaissement des passions, la tolérance de l'autre. » (Quand on refuse on dit non : 40)*

Dans la séquence ci-dessus, le narrateur Birahima évoque « la guerre tribale » en Côte d'Ivoire. Il accuse les politiciens ivoiriens d'être à la base de cette crise en territoire ivoirien. Birahima intègre les propos de « son maître Youssouf » rapportés par Fanta, dans son énonciation, pour légitimer sa position sur cette crise et ses critiques à l'endroit des politiciens ivoiriens. Ce discours rapporté traduit sa pensée, indique sa position face à cette guerre tribale. Car, comme l'affirment Diane Vincent et Sylvie Dubois, « le simple fait d'énoncer des propos sans les renier implique une forme d'accord » (D. Vincent et D. Dubois, 1997, p. 22). Birahima se présente comme un être sans compassion face aux souffrances des ivoiriens. Plus, il est révolté contre les politiciens ivoiriens. Quant à Fanta, dans cet extrait, elle se présente comme une personne formée au respect des dires des parents, une personne attachée à l'autorité morale et religieuse. Répondant à son interlocuteur Birahima, elle réactualise un discours antérieur, le discours de son « père Youssouf » qui appartient à son expérience discursive, à l'aide du verbe introducteur « Mon père, ton maître Youssouf, a dit ». Fanta fait alors coexister sa voix avec celle de son père. Ainsi, plutôt que de présenter l'idée, « l'omniprésent au ciel, Allah, n'agit jamais sans raison. Toute épreuve pour un peuple ou bien sert à purger des fautes ou bien signifie la promesse d'un immense bonheur. Ce bonheur immense, pour le peuple ivoirien, pourrait être simplement la démocratie. La démocratie est l'abaissement des passions, la tolérance de l'autre », comme une réponse personnelle, elle la rattache à un enseignement reçu. Elle réactive une parole antérieure qui appartient à sa mémoire discursive pour se présenter comme une personne rattachée à l'autorité morale.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il ressort que le discours rapporté constitue un dispositif énonciatif complexe à travers lequel le locuteur-citant sélectionne, organise et réinscrit des paroles antérieurement proférées dans un nouvel espace discursif. De ce fait, le discours rapporté participe simultanément à la mémorisation des paroles d'autrui, à leur pérennisation dans l'espace et dans le temps. Également, la représentation de la parole autre contribue à la construction de l'identité discursive du locuteur-citant. Ce dernier, en choisissant les paroles qu'il rapporte, les modalités selon lesquelles il les introduit dans son énonciation en cours et son attitude vis-à-vis de ces discours antérieurs, construit une posture énonciative et donne à voir son positionnement discursif. Le discours rapporté apparaît comme un espace de négociation entre conservation de la parole d'autrui et affirmation de la voix propre. Rapporter, donc, les dires autres revient à leur conférer une nouvelle existence discursive, à leur donner une survivance. La parole rapportée, tout en conservant la mémoire d'un discours antérieur, est nécessairement soumise aux contraintes, aux finalités et aux choix du locuteur-citant. Cette double dimension,

mémorielle et identitaire, invite ainsi à envisager le discours rapporté comme un mécanisme essentiel de circulation, de transmission et de construction des voix dans le discours. Cette étude, en fin, est rendue possible en ce sens que ce roman *Quand on refuse on dit non* d'Ahmadou Kourouma, que l'on peut inscrire dans le contexte des violences politiques et sociales qui ont marqué la Côte d'Ivoire, met en scène des personnages dont les paroles, les récits, les témoignages et les souvenirs contribuent à restituer une mémoire individuelle et collective. L'inscription de paroles autres dans le récit participe ainsi à la représentation des événements, à la construction des positions énonciatives des différentes protagonistes.

Références bibliographiques

ABOUA Étienne, 13 mai 2026, « Réforme financière internationale et accès des pays africains au financement durable », *Fraternité Matin*, p. 2

AMOSSY Ruth, 2010, *La Présentation de soi : éthos et identité verbale*, Paris, PUF, 235p.

AMOSSY Ruth, 2014, « L'éthos et ses doubles contemporains : perspectives disciplinaires », *Langage et société*, n°149, n°3, pp. 13-30.

ANOH Adjé Joseph, 2011, « Jeu et enjeux du discours rapporté dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma », Thèse de doctorat d'État, Université de Bouaké, 471p.

ANOH Adjé Joseph, 2011, « Le discours rapporté comme procédé de décontextualisation et de recyclage des dires d'autrui », Annales de l'Université de Lomé, série Lettres et Sciences humaines, tome XXXI, n°1, pp. 97-102.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté. » *L'information grammaticale*, n°55, pp. 38-42.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2020, *La représentation du discours autre. Principe pour une description*, Berlin/Boston, De Gruyter, 685 p.

BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale, 2*, Paris, Gallimard, 288p.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2009, « La loi de 1998 sur le domaine rural dans l'histoire des politiques foncières en Côte d'Ivoire : la politique des transferts de droits entre ‘'autochtones » et ‘'étrangers » en zone forestière ». In COLLIN Jean-Philippe, LE MEUR Pierre-Yves et LÉONARD, Éric (dir.), *Les politiques d'enregistrement des droits fonciers : du cadre légal aux pratiques locales*, Paris, Karthala, pp. 105-140

COURTINE Jean-Jacques, 1981, *Analyse du discours politique : le discours communiste adressé aux chrétiens*, Paris, Larousse, (Collection *Langages*, n°62), 127p.

DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit, 237p.

KOUAKOU Paul, 13 mai 2026, « Sommet Africa Forward : accès des pays africains au financement durable », *Le Mandat*, p. 2

KOUROUMA Ahmadou, 2004, *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil, 160p.

MAINGUENEAU Dominique, 1993, *Le Contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod, 196p.

PAVEAU, Marie-Anne**.** 2006, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 250p.

PAVEAU Marie-Anne et *al*., 2011, *Le concept de mémoire. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 196p.

RICŒUR Paul, 2000, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 675p.

ROSIER Laurence, 1999, *Le discours rapporté : Histoire, théories, pratiques*, Paris, Duculot, 324p.

ROSIER Laurence, 2008, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, 148p.

RUIZ DE ZAROBE Leyre, 2016, « Une pratique pédagogique pour enseigner le discours rapporté français », *Myriades*, vol. 3, n°2, pp. 25-33.

SIOUFFI Gilles et VAN RAEMDONCK Dan, 2009, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Rosny-sous-Bois, Bréal, nouvelle éd réal, 224p.

VINCENT Diane et DUBOIS Sylvie, 1997, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Les nuits blanches, 145p.

YEO Adama, 2023, « La citation, élément de valorisation du discours citant e du locuteur », *in les Cahiers de l'Acaref,* DELLA/EFUA, pp. 26-37